



EDITO

Nous y sommes. Nous voilà désormais en routine pour affronter cet été chaud, sec et qui connaît déjà une forte fréquentation notamment dans les zones à risques.

Merci pour votre mobilisation dont la commune a besoin pour préserver son patrimoine naturel et pour laquelle son soutien est précieux et constant.

Nous avons bouclé nos interventions en milieu scolaire avec près de 300 enfants rencontrés sur Paradou et Maussane.

Notre participation très appréciée à la Journée Citoyenne a également été un franc succès.

L'affichage a été réalisé dans les temps et le Répertoire des lieux d'affichage mis à jour.

Sachez que nous travaillons à resserrer un peu plus nos liens avec nos amis pompiers de la Vallée des Baux qui nous associeront à leurs exercices et pourraient nous délivrer des formations diplômantes de proximité (conduite véhicule, lecture cartes, utilisation radios...).

Enfin, sachez aussi que nous continuons à recruter. Cette action est vitale pour l'avenir de notre comité.

Faites-le savoir autour de vous car chacun sait bien qu'il est déjà parfois difficile de faire face lors d'un été particulièrement « rouge ».

Merci encore pour votre implication et à très bientôt sur le terrain !

Marc FUSAT

LE CALENDRIER OPERATIONNEL 2022

Compte tenu des conditions climatiques et de la mobilisation précoce des moyens départementaux, nous avons anticipé la mise en action de nos moyens en organisant des patrouilles réelles et à vocation pédagogiques avec nos nouvelles recrues dès le mois de juin.

Des alertes SDIS nous sont parvenues sur mai-juin ce qui est plutôt rare. Bonne ou mauvaise augure ?...

Quelques créneaux pour les patrouilles ne sont pas pourvus et des défections peuvent aussi intervenir. Merci de répondre à nos alertes WhatsApp que vous soyez dispo ou pas afin que nous nous organisions au mieux.

Nous accueillons aussi de nombreux nouveaux équipiers. Ils ont besoin d'information et de partages d'expériences de la part « des anciens ». Merci par avance à ces derniers et n'hésitez pas à faire avec eux, lors de chaque patrouille, un exercice d'utilisation du matériel hydraulique.

LES ACTIVITES PASSES

Juin a été marqué par nos interventions en milieu scolaire. Nous avons ainsi rencontré plus de 300 enfants allant du CP au CM2, sur Paradou et Maussane. Notre participation, fort appréciée, à la Journée Citoyenne organisée par le SDIS et la caserne de la Vallée des Baux nous a également permis de rencontrer plus de 80 enfants. Merci à René, Philippe, Mohamed et David pour leur implication.

Tous nos panneaux d'affichage réglementaire ont été mis en place et le répertoire des lieux d'affichage mis à jour. Sa nouvelle version est en ligne sur notre site internet.

Nous avons aussi enclenché le cycle d'interventions mensuelles de sensibilisation des campeurs. N'hésitez pas à vous porter volontaire pour y participer : une soirée (18h30-20h30) par mois seulement. Votre expérience suffit largement pour répondre aux questions des vacanciers !

Nous avons récupéré une grande partie de la commande de vêtements le 29 juin. La distribution a eu lieu le samedi 02 juillet. Dans l'attente d'une ultime livraison prévue mi juillet, nous comptons deux sans-culottes dans nos rangs !



LES ACTIVITES A VENIR

- L'accueil des campeurs continue les lundis 18 juillet, 22 août et 12 septembre, de 18h30 à 20h30.
- Nos patrouilles seront renforcées autant que de besoin pour tenir compte des alertes SDIS.
- **IMPORTANT : merci de signaler les jours que vous ne pouvez pas couvrir lors de vos semaines « d'astreinte ».** Sans cette information, nous partons du principe que tout est OK et risquons de ne pas couvrir des journées particulièrement à risque.



LES INFORMATIONS OPERATIONNELLES IMPORTANTES

- Le planning des patrouilles 2022 est disponible. Certaines périodes ne sont pas complètement couvertes. Une version actualisée est toujours présente sur notre site internet.
- Faites connaître notre site internet et consultez les « informations Equipiers » régulièrement mises à jour : <https://www.cffmaussanelesalpilles.com/>.
Le savez-vous : Notre site diffuse tous les jours les infos préfectorales sur les risques Feux. **Simple d'accès, lors des patrouilles, merci de l'indiquer prioritairement à tous ceux qui ne savent pas où trouver l'information.**
- Nos patrouilles sont constituées pour la plupart d'un ancien et d'une nouvelle recrue afin d'offrir les meilleures conditions d'intégration possibles : merci aux anciens de partager leur précieuse expérience !
- Et toujours : nos deux véhicules ont connu beaucoup d'entretiens et réparations ces deux dernières années et les factures ont souvent été lourdes : merci par avance de les utiliser « en bons pères de famille » et de signaler chaque fois que nécessaire, les anomalies constatées.
- Nous restons bien évidemment sur un mode de fonctionnement basé sur le bénévolat. En revanche, merci de nous signaler vos impossibilités par WhatsApp ou SMS dès que connues, afin de faciliter le travail d'organisation.
- La trousse de premiers secours du Ford a été totalement renouvelée. Elle se trouve dans le coffre extérieur.

NOTRE ZONE DE COUVERTURE

Notre objectif est surtout d'être repérable et visible. Rester sur les routes est certainement le plus à recommander ce qui n'exclut pas d'emprunter des chemins et pistes que l'expérience de chacun pourrait privilégier en fonction des risques connus.

Chaque fois que nécessaire, notre discours doit être clair et devenir impératif si besoin, tout en restant courtois. Il en va de la sécurité des massifs et de nos collines.

Rappelons que l'ensemble du territoire du parc régional est interdit à tous véhicules terrestres à moteur du 1er janvier au 31 décembre, sauf ceux soumis à dérogation bien évidemment. De la même façon, aucun camping sauvage (de la simple tente au camping car) n'y est toléré. Seuls les campings officiels sont autorisés hors tout campement sauvage.

Une mention spéciale pour le Lagon Bleu (carrière du mas rouge) : les sens interdits restent très peu dissuasifs d'autant que les GPS et les réseaux sociaux font la publicité du site ! Les risques de contravention (135€) et de perte de points sur permis de conduire (4 points) sont à « rabâcher » ... S'ajoute cette année, un danger accru par le niveau de l'eau qui y est on ne peut plus bas...



L'OUTIL A PROMOUVOIR

<http://www.prevention-incendie-foret.com>

L'Entente de Valabre est à l'initiative du développement de l'application mobile « Prévention Incendie », utile aux randonneurs, résidents et touristes ainsi qu'aux intervenants de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt.

Connaître le niveau de risque incendie, afficher la position GPS ou DFCI, alerter les secours rapidement, ... découvrez l'ensemble des fonctionnalités en détail en suivant le lien ci dessus.

Niveau des risques, positionnement GPS, carroyage DFCI, alerte secours en temps réel...une appli très bien faite et hyper utile pour les Comité Feux.

Des dépliants « Envie de Balade » sont dans les véhicules pour promouvoir cet outil auprès du grand public rencontré lors des patrouilles.

